



COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : Conseil Municipal n°13
DATE ET HEURE : mardi 8 juin 2021 à 20h30
LIEU : Salle des fêtes (contexte COVID)
PARTICIPANTS : <u>Conseil Municipal :</u> D.GEAY / P.COLOMBAT / O.BRAGARD / A.DADOLLE / S.PIZAY / F.MARTEIL / JP.THIMONIER / S.CRETIN / F.ALLERA / JM.GIRARDET / D.PATUREL / ML.COUDOUR (excusée, pouvoir A.METAYER) / C.JAGNEAUX / F.CHAMBOST / A.METAYER / G.ALEX (absente) / E.VIGNON / L.FOX / R.JACQUET / S.PARDON <u>Autre(s) :</u> sans
DIFFUSION : Conseil Municipal / secrétariat Mairie
ORDRE DU JOUR : Approbation du Compte-rendu du Conseil Municipal n°12 Délibérations : <ul style="list-style-type: none">- Validation du choix de l'entreprise pour la réalisation des 2 plateaux traversant sur la RN7,- Modification du tableau des effectifs,- Annulation de 1 mois de loyer à la RPGAEC 2002,- Annulation de 1 mois de loyer à DYCHKA & Cie. Questions / sujets divers En bleu, les actions retenues
PROCHAIN CONSEIL : lundi 5 juillet 2021 20h30 salle du Conseil - Mairie

APPROBATION COMPTE RENDU PRECEDENT CONSEIL MUNICIPAL

Le compte-rendu est approuvé en séance.

Les actions du CR ont été inscrites au plan d'action communal suivi par le Maire et les Adjointes.

DELIBERATIONS

Validation du choix de l'entreprise pour la réalisation des 2 plateaux traversant sur la RN7

Il est proposé de retenir l'entreprise la moins-disante à savoir EIFFAGE pour un montant de 49 926 € HT. Il est précisé que le premier plateau devant la Mairie a été réalisé par EUROVIA.

Les travaux ne devraient pas être réalisés prochainement mais plutôt dans 12 mois car la DIR souhaite réaliser la reprise de l'enrobé de la N7 (prévue au printemps 2022) avant que les plateaux ne soient présents.

Non mentionné dans la délibération, des travaux d'assainissement sont prévus dans le budget à hauteur de 40 % du montant total. Il est proposé de modifier la délibération pour inscrire ces travaux.

18 « POUR », la délibération est approuvée en séance.

Modification du tableau des effectifs

Nominativement, la délibération propose de supprimer l'emploi à temps partiel de P.BESSY qui a fait valoir ses droits à la retraite avec un départ au 1^{er} juillet 2021, pour embaucher E.MATTONI sur un emploi à temps complet à partir du 1^{er} septembre 2021.

18 « POUR », la délibération est approuvée en séance.

Annulation de 1 mois de loyer à la RPGAEC 2002

Compte tenu de la prolongation de la crise et des mesures afférentes sur le mois de mai, il est proposé d'annuler le loyer du mois de mai.

18 « POUR », la délibération est approuvée en séance.

Annulation de 1 mois de loyer à DYCHKA & Cie

Compte tenu de la prolongation de la crise et des mesures afférentes sur le mois de mai, il est proposé d'annuler le loyer du mois de mai.

18 « POUR », la délibération est approuvée en séance.

QUESTIONS DIVERSES

Projet de création d'un Conseil Municipal des enfants

E.VIGNON informe avoir organisé une réunion avec les 2 directeurs des écoles, C.LAROCHE du centre de loisirs pour profiter de ses compétences d'animation, ainsi que les membres de la commission.

Les directeurs se sont montrés extrêmement motivés par ce projet.

Il a été convenu d'organiser un Conseil à 9 enfants des classes de CE2 à CM2, sans parité à respecter, avec une répartition de 6 enfants de l'école publique, et 3 enfants de l'école privée. Le Conseil serait renouvelé au fil des départs et remplacements des enfants de CM2.

E.VIGNON informe aussi que la commission va se rapprocher des Communes voisines qui ont ou qui vont lancer ce projet (St Victor, St Marcel, Neulise, St Just) pour profiter des bonnes idées, des bonnes pratiques.

La COPLER a également mis à disposition 2 outils pédagogiques qui confortent et aident le choix de la Commission dans la mise en place de ce Conseil.

En terme de communication vers les enfants et surtout leurs parents, E.VIGNON a rédigé des premières ébauches de flyer et de lettre à destination des parents pour présenter le projet. Ce premier jet est réellement de bonne qualité et ces documents doivent être finalisés prochainement.

Une fois le Conseil mis en place, il faudra décider avec les enfants des projets qu'ils souhaitent réaliser à leur niveau. Le Conseil pourra également participer à des projets du Conseil qui les concernent, exemple avec le projet d'agrandissement du restaurant scolaire.

Félicitations à la Commission et E.VIGNON pour cette belle avancée dans le projet.

Plan de Formation Intercommunal

F.ALLERA informe d'une prochaine réunion à la COPLER à laquelle il participera pour évoquer un Plan de Formation Intercommunal (PFI).

Festival de rue DYCKHA & Cie fin août

R.JACQUET a participé à une première réunion de préparation du festival de rue organisé par DYCKHA le dernier week-end d'août. Le programme prend forme (10 spots de spectacles, concert le samedi soir sur la place du marché...), les lieux sont identifiés, l'organisation en termes d'infrastructures et matériels va être lourde, y compris au niveau des sollicitations Mairie (arrêtés, équipe voirie...). Une prochaine réunion est prévue le 21 juin.

Rendez-vous de Juillet

A.DADOLLE annonce que le Président actuel des RdV de Juillet est très motivé pour relancer les festivités dès cette année. Une réunion doit se tenir prochainement.

Concert JF.ZYGEL

Comme traditionnellement, JF.ZYGEL tiendra un concert à la carrière le 27 juin prochain à 18h00. Il convient de réserver ses places.

Conseil Communautaire du 9 juin 2021

D.GEAY donne un aperçu du Conseil Communautaire du lendemain, avec en ordre du jour :

- Reprise de l'école de musique (EIMD) par la COPLER et partenariat avec le conservatoire de Roanne,
- Création d'un office de tourisme intercommunal avec mise en place d'une taxe de séjour,
- Création d'une maison France services

Piscine

L'ouverture de la saison est toujours programmée samedi prochain 18 juin.

Enfin et malgré la forte volonté de la Trésorerie de St Germain, la mise en place d'un paiement par TPE (carte bancaire) n'est pas possible, et n'est surtout pas pratique.

Cf. contexte sanitaire, une jauge de fréquentation a été fixée à la moitié de la capacité maximale, soit 150 personnes maxi. Les années précédentes et en pleine période, la fréquentation maximale constatée était de l'ordre de 200 personnes.

La sono a été livrée ce matin à D.SALAZARD.

Projet agrandissement restaurant scolaire

F.MARTEIL informe que la consultation a été lancée auprès de 4 architectes.

OAP traversée RN7

F.MARTEIL informe que le projet de création des plateaux N7 doit rejoindre l'OAP globale de la traversée RN7.

Curage bassin de dessablage

F.MARTEIL informe que le dossier a été repris par la Roannaise de l'eau ce qui devrait faciliter l'avancement. La prestation de géomètre est planifiée la semaine prochaine, en espérant que les travaux de curage pourront bien être lancés en septembre.

Travaux voirie/enrobé 2021

P.COLOMBAT informe que l'appel d'offre a été lancé, 4 candidats se sont manifestés à date.

Chalets

P.COLOMBAT informe que l'entreprise BESACIER a lancé les travaux de consolidation/rénovation des structures bois sur 2 des chalets. Les cantonniers ont été employés pour démonter l'intérieur des chalets afin que l'entreprise BESACIER puisse intervenir sur les structures.

Ecole publique

S.PIZAY informe que la classe de GS/CP de M. GOUTAILLER a été fermée cause COVID, surtout qu'il s'agit d'une classe sans port du masque.

Elections départementales et régionales

Il manque toujours des assesseurs, merci à chaque Conseil de faire fonctionner son réseau.

Recrutement cantonnier

32 candidatures ont été reçues en Mairie et doivent être analysées prochainement.

LAFAYETTE

A.DADOLLE informe de l'avancement de chacun des projets économiques sur la Commune :

- Agrandissement INTERMARCHE : un plan de masse projet a été reçu de la part de M. CHAUDANSON. Il présente 2 agrandissements sur les façades Sud et Ouest du bâtiment existant, plus la création d'un nouveau bâtiment entre le bassin de rétention et la station-service. La zone drive est également repositionnée au Sud du bâtiment existant. Une prochaine réunion tripartite (INTERMARCHE / COPLER / Commune) doit être organisée.

- Piste auto-école : suite aux travaux de la piste qui ont débordé sur le terrain communal...un nouveau bornage doit être réalisé jeudi 10 juin en présence d'A.DADOLLE
- Projet installation MOSNIER TP : M. MOSNIER souhaite connaître la surface exacte du terrain qu'il achèterait. Un relevé géomètre est prévu jeudi 10 juin en présence d'A.DADOLLE.
- Contrôle technique : le porteur de projet N.COQUARD est très agacé car son dossier piétine. Il lui a notamment été imposé dernièrement une étude géotechnique pour un montant de 4100 € alors qu'un dossier DREAL disponible en Mairie et communiqué à l'architecte confirme l'inverse. L'architecte a été dessaisi du dossier par N.COQUARD. Pour ne pas remettre en cause ce projet et profiter très prochainement d'un contrôle technique dans notre Commune, il est proposé au Conseil que la Mairie prenne en charge les frais d'études géotechniques qui pourront de toute façon servir aux futurs projets sur le secteur.
- K3D : l'entreprise K3D n'a toujours pas lancée ses travaux sur sa nouvelle parcelle cf. le permis déposé il y a plusieurs mois. La COPLER doit envoyer un courrier de relance.
- Projet MICK LOCATION : la COPLER a enfin reçu des plans de la part de l'architecte mais ces plans ne respectent pas les limites de terrain convenues précédemment notamment vis-à-vis du projet MOSNIER...De nouveaux plans doivent être communiqués.
- Salon d'esthétisme et de bien être : le salon a ouvert ses portes dans les anciens locaux de l'ostéopathe E.DECELLE-GIROUD. La devanture n'a pas fait l'objet d'une déclaration préalable, cette demande doit être régularisée.
- Projet magasin bougies et encens : de nouveaux arrivants sur la Commune en provenance de Dunkerque souhaitent ouvrir un magasin de bougies et d'encens. Après contact par A.DADOLLE, ils recherchent un « petit » local (environ 20-30 m²) dans le centre bourg pour un loyer mensuel maximum de 400 €.
- Projet création salle de FITNESS : une porteuse de projet souhaite créer sur la Commune une salle de FITNESS franchisée. La franchise impose une superficie minimum de lancement de 500 m². Les 2 pistes à l'étude sont la salle d'œuvre (problématique de parking) ou alors la construction d'un bâtiment neuf dans le seul terrain libre à la ZA Lafayette derrière l'auto-école.
- Nouvelle activité pour MSI : P.COLOMBAT a conservé ce dossier et présente l'avancement. cette entreprise souhaite créer une nouvelle activité mais doit l'implanter dans un autre bâtiment (exigence HERMES). MSI pourrait construire en prolongement du bâtiment existant mais doit récupérer une parcelle de terrain sur la propriété GUILLERMIN pour y accéder (accès distinct également imposé par HERMES).

PLUi

L'enquête publique est en cours, avec des permanences dans chacune des mairies de la COPLER.

La Municipalité devrait prochainement rencontrer l'enquêteur pour nos requêtes vis-à-vis du PLUi.

Associations

Avec la sortie de crise, toutes les associations se réveillent. A.DADOLLE alerte que le réveil risque d'être un peu « brutal » car les associations risquent de perdre un bon nombre d'adhérents, notamment pour les associations sportives (basket, foot etc...), les citoyens ayant appris à s'occuper par ailleurs.

Il est impératif que tout élu soit vigilant vis-à-vis des associations qu'il côtoie, et notamment en alertant A.DADOLLE pour convenir d'une solution au bon redémarrage de chaque association (subvention exceptionnelle, etc...).

D.GEAY informe aussi que le Département a prévu des subventions exceptionnelles pour cette relance (subventions non dépensées en 2020, subventions non possibles pour financer les salariés des associations).

Projet terrain entraînement au stade de foot

Pour que le projet avance, il faut se mettre d'accord avec la famille GARET propriétaire du terrain.

Une rencontre est prévue avec la Municipalité le 21 juin prochain.